

## **COMPTE RENDU COC DU 02 juillet 2025**

**Présents :** Patrick DEMAIRE - Nicolas MARAIS - Philippe LEMAITRE - Olivier DESGRIPPES - Anne LECOINTRE - Alexandre LEBIGOT - Benjamin LEBIGOT - Daniel GROULT - Laure KOCH - Jean-Pierre BOURDIN - Paul AUDOIN - Olivier CLERMONT - Evan MAUREL - Christopher MARTRIN - Yohan LEFORT

**Présente en visio :** Jessica BARBIER

**Excusés :** Yannick PETIT - Mathilde DESMEULLES - Franck PROUFF - Hervé RIGAL - Guillaume DALLET - Nicolas LAVILLE

### **Ordre du jour :**

1. Validation du calendrier sportif 2025-2026
2. Constitution des championnats +16ans et jeunes régionaux saison2025-2026
3. Présentation des outils de communications vers les clubs pour la nouvelle saison
4. Questions diverses.

Début de la réunion à 10h.

### **1. Validation du calendrier sportif 2025-2026**

La calendrier régional 2025-2026 présenté par Patrick DEMAIRE est validé par la commission. Il a été élaboré en collaboration avec Jessica BARBIER, déléguée Territoriale et Philippe LEMAITRE – Secrétaire Général en tenant compte des remontées des clubs.

Le président informe qu'il sera possible, avec l'accord des deux clubs de :

- De valider un report en avançant la date du match, dans le respect des délais règlementaires
- De jouer le vendredi soir.

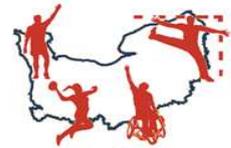
### **2. Constitution des championnats +16ans et jeunes régionaux saison2025-2026**

Vous trouverez en pièce jointe la composition des Poules régionales +16 ans et jeunes masculins et féminines validées par la Commission Sportive Territoriale

La numérotation dans les poules a été faite en respectant au maximum les vœux des clubs

Suite à la publication des poules et en cas de désistement d'une équipe, le nouvel accédant prendre la place dans la poule avec le numéro du club se désistant. Il n'y aura pas de modification de numéro.

La méthode du pingpong sera utilisée pour déterminer l'accédant. Cette méthode consiste à repêcher en premier le meilleur non accédant, puis le meilleur relégué, puis le deuxième non accédant, puis le deuxième meilleur relégué, et ainsi de suite, en alternant non accédant et relégué.



En championnat N3F, la relégation de **Rouen HB 2** de N2F fait descendre l'équipe 3 en Excellence. Le **SC Bernay** accède à la N3F à la place de Rouen3 en tant que 1<sup>er</sup> accédant

En Excellence féminine poule B, en attendant la décision de la CRL sur l'appel formulé par le club de **CS Carentanais** concernant son accession, c'est l'**ASPTT Saint Lo HB** qui accède à l'Excellence féminine.

En Honneur masculine, le comité 61 ne proposant qu'un accédant, **Flers HB**, qui conventionne avec le club **d'Andaines**, la COC valide le repêchage des équipes de **CS Honfleur** et **US Lillebonne Gravenchon**, respectivement 10<sup>ème</sup> et meilleur 11<sup>ème</sup> du championnat Honneur 2024-2025.

En -15 Excellence masculine, le **Stade Valériquais HB** a demandé à être inscrit en brassage. Le **HBC Eu**, premier accédant, prend la place.

**Dieppe UC HB** souhaite repartir en Honneur. **St Sébastien HB**, 4<sup>ème</sup> d'Excellence poule basse est repêché en lieu la place.

### 3. Présentation des outils de communications vers les clubs pour la nouvelle saison

- Un lien One Drive sera mis en place à partir de la saison prochaine. Cet espace de stockage permettra de retrouver facilement et rapidement tout type de documents ou informations que l'ont peut aussi retrouver sur le site de la ligue de Normandie.
  - ♦ Tableaux des anomalies hebdomadaire
  - ♦ Compte rendu des réunion COC
  - ♦ Les règlements sportifs
  - ♦ Le calendrier et d'autres documents utiles
- Présentation du groupe WhatsApp qui sera mis à disposition des clubs, dirigeants, entraîneurs et responsables de collectif. Ce groupe unidirectionnel permettra d'indiquer qu'un document, une demande ou une information vient d'être envoyé ou mis à disposition dans le One Drive de la COC ou sur les boites fédérales des clubs. Ce groupe permettra aussi de limiter l'envoi de mails.

### 4. Questions diverses.

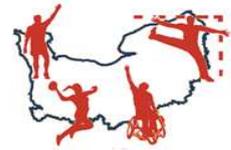
- Coupe de Normandie

Patrick DEMAIRE, rappelle que la Coupe de Normandie est réservée aux équipes évoluant en Championnat régional.

Comme pour la Coupe de France, les équipes engagées en championnat régional sont inscrites automatiquement en Coupe de Normandie

**Celles-ci ont la possibilité de se désengager en répondant au questionnaire FORMS qui sera envoyé via la boîte mail fédérale du club. Questionnaire à retourner à la COC avant le 06 août 2025.**

**Les équipes réserve de Nationale ont la possibilité de participer à la Coupe de Normandie sur volontariat. Les équipes souhaitant s'engager devront envoyer un mail à la COC avant le 06 août 2025**



➤ Super Coupe de Normandie

Après un échange entre les membres de la COC, la question est posée du maintien ou non de la Super Coupe de Normandie pour la saison 2025-2026.

Au regard des différents forfaits et autre écart de niveau, la COC décide de supprimer la Super Coupe de Normandie.

➤ Obligation inscription officiels de banc

En championnat -17 et -15 Ans Excellence Masculins et Féminines, obligation d'inscrire sur la FDME un officiel de banc (A).

Tout officiel de banc, porté sur une feuille de match, doit être licencié et titulaire de la qualification ou être en formation.

Diplômes acceptés :

- ✓ **Module « Entraîneur Territorial Jeune »**
- ✓ **M12 certifié ou équivalence à jour**
- ✓ **ER ou EIRJ ou équivalence à jour**
- ✓ **Diplôme d'état (BE, DE, BPJEPS en relation avec le Handball)**

Suite à 2 avertissements (2 absences maximum/phase), le non-respect de cette obligation entraîne, à l'encontre du club concerné, l'application d'une pénalité sportive (1 point /match).

Chaque club devra communiquer à la COC, avant le début du championnat, un ou plusieurs noms d'officiels A susceptibles d'apparaître sur une FDME.

Fin de la réunion à 16h30

---

*Patrick DEMAIRE*  
Président de la C.O.C